

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Office de l'Église. — III Titulaire d'églises paroissiales. — IV Le troisième centenaire du sacre de Mgr Racicot. — V La Vierge de Lourdes. — VI Mgr Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire de Mgr l'archevêque de Québec. — VII Une fête de famille chrétienne. — VIII Jean-Marie de la Mennais. — IX L'apostolat catholique aux États-Unis. — X Les mariages mixtes. — XI Retraite sacerdotale mensuelle. — XII Soeurs de Miséricorde : vêtue et profession religieuse. — XIII Apostolat de la prière. — XIV Aux prières. — XV Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 17 mai

On annonce :

Dans le diocèse de Sherbrooke, l'anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque.

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 17 mai

Messe de S. Pascal Baylon. *double* ; mém. du IVe dim. après Pâques ; préf. pascale ; dernier Ev. du dim. — Vêpres depuis le capitule de S. Venant ; mém. de S. Pascal Baylon et du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PÂROISSIALES

Le dimanche, 24 mai

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 22 mai, Ste Julie ; de ce jour, N.-D. Auxiliatrice (Saint-Jean).

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 19 mai, S. Célestin (Pakenham) ; de ce jour, N.-D. de Bon-Secours (Montebello).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 19 mai, Ste Pudentienne (Roxton Pond) ; du 20 mai, S. Bernardin de Sienna (Waterloo) ; de ce jour, N.-D. de Bon-Secours (Richelieu).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 18 mai, S. Venant (Hereford) ; de ce jour, N.-D. Auxiliatrice (North Stukely).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 22 mai, S. Emile.

Le jeudi, 28 mai

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de l'Ascension (d'obligation).

J. S.

LE TROISIEME ANNIVERSAIRE DU SACRE DE MGR RACICOT

 E troisième anniversaire du sacre de Mgr l'évêque de Pogle, auxiliaire de Montréal — 3 mai 1905 — tombait cette année le dimanche. A la grand'messe de la cathédrale, dimanche dernier, Sa Grandeur officialit « au fauteuil », assistée par M. le chanoine Cousineau et par plusieurs clercs du grand séminaire. L'office fut très solennel. En terminant son prône, M. le chanoine-curé s'est donné la joie d'offrir au vénéré prélat les respectueux hommages des paroissiens et habitués de l'église métropolitaine. Par une de ces heureuses coïncidences voulues de la Providence, qui mène toutes choses, le sujet du sermon du jour, d'après l'ordre régulier des instructions sur les sacrements, était la présence réelle. Sans même qu'il fut nécessaire de le souligner, l'à propos d'un tel sujet portait juste. L'Eucharistie et le sacerdoce — dans leur plénitude — n'ont-ils pas jailli du cœur du Christ Jésus, à la même heure, à la table de la Cène ?

Au dîner de l'archevêché, que présidait Mgr l'archevêque, Mgr Racicot avait la consolation de voir réunis, avec le personnel accoutumé, plusieurs prêtres de ses amis — dont, au premier rang, son neveu Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, de passage à Montréal et l'hôte de Mgr Bruchési pour la circonstance.

A la fin du repas, Sa Grandeur Mgr de Montréal a rappelé en termes délicats tout le bien qu'il doit et tout le bien qu'il veut à son digne vicaire général, « le modèle des auxiliaires ». « Jamais un nuage, jamais une ombre — disait Sa Grandeur — n'est venu rompre ou atténuer la bonne harmonie que la divine Providence a établie entre nous, Monseigneur, depuis que vous êtes mon auxiliaire et depuis que vous êtes mon grand vicaire, c'est-à-dire depuis que je suis archevêque de

Montréal ». « N'est-ce pas, ajoutait Monseigneur, en se tournant vers l'archevêque de Saint-Boniface, vous pouvez le dire, vous qui êtes son neveu et le connaissez depuis plus longtemps que moi encore, je ne pouvais choisir un meilleur auxiliaire ? L'accord le plus parfait n'a jamais cessé de régner entre nous ».

« Oh ! vous avez eu à cela, Monseigneur, votre large part », a répondu Mgr Racicot.

Le clergé et les fidèles de notre vaste diocèse, nous en sommes certain, s'unissent de grand cœur à Mgr l'archevêque dans les vœux qu'il forme, et dans le souhait qu'il exprimait dimanche, de conserver longtemps l'auxiliaire si dévoué et si bon à tous que la Providence lui a donné.

AD MULTOS ANNOS !

LA VIERGE DE LOURDES

D*E grandes fêtes ont lieu cette année sur les bords du Gave, pour célébrer le cinquantième anniversaire de la première apparition de la Vierge Immaculée, dans la grotte à jamais bénie*

Très peu de fidèles pourront assister à ces fêtes, mais tous laissent aller leurs pensées et leurs prières au pays du miracle.

Nos lecteurs liront donc avec joie et édification le récit de la première apparition, récit fait par un témoin oculaire, M. J.-B. Estrade, employé, en 1858, dans l'administration des contributions indirectes, à Lourdes.

La première apparition eut lieu le jeudi gras, 11 février 1858, vers midi et demi ou une heure du soir ; mais je m'arrête pour laisser parler la voyante. Le récit qui va suivre, je l'ai entendu dix fois, vingt fois, cent fois peut-être, de la bouche de la petite extatique. Je crois pouvoir le reproduire dans

sa touchante et naïve simplicité, en m'efforçant de traduire presque mot à mot le patois des Pyrénées, seul langage que Bernadette connût.

« Le jeudi gras, il faisait froid et le temps était sombre. Après notre dîner, ma mère nous dit qu'il n'y avait plus de bois dans la maison ; pour lui faire plaisir, nous nous offrîmes à aller ramasser des branches sèches sur le bord de la rivière. Ma mère nous répondit que non, parce que le temps était trop mauvais et que nous pourrions nous exposer à tomber dans le Gave. Jeanne Abadie, notre voisine et notre amie, qui gardait son petit frère à la maison, et qui avait envie de venir avec nous, alla remettre son frère chez elle et revint un moment après en nous disant qu'elle avait la permission de nous accompagner. Ma mère se fit prier encore, mais voyant que nous étions à trois, elle nous laissa partir. Nous prîmes tout d'abord la rue qui conduit au cimetière, à côté duquel on décharge du bois, et où l'on trouve par moments des copeaux abandonnés. Nous n'y trouvâmes rien ce jour-là. Nous descendîmes la côte qui mène près du Gave, et, arrivées au Pont-Vieux, nous nous demandâmes s'il fallait aller vers le haut ou le bas de la rivière. Nous décidâmes d'aller vers le bas, et prenant le chemin de la forêt nous arrivâmes à la Merlasse. Là, nous entrâmes dans la prairie de M. de La Fitte par le moulin du Savy. Une fois à l'extrémité de cette prairie, presque en face de la grotte de Massabielle, nous fûmes arrêtées par le canal du moulin que nous venions de traverser. Les eaux de ce canal n'étaient pas fortes, car le moulin ne marchait pas, mais elles étaient froides, et pour ma part je craignais d'y entrer. Jeanne Abadie et ma sœur, moins peureuses que moi, prirent leurs sabots à la main et passèrent le ruisseau. Cependant, lorsqu'elles furent de l'autre côté, ces drôles (1) se mirent à

(1) L'appellation de *drôles* n'a rien d'offensant dans la signification patoise. C'est un mot familier qu'emploient les jeunes filles pour se désigner entre elles.

crier au froid et se baissèrent sur elles-mêmes pour réchauffer leurs pieds. Tout cela augmentait ma crainte, et je sentais que si j'entrais dans l'eau, mon asthme allait me reprendre. Alors je priai Jeanne Abadie, qui était plus grande et plus forte que moi, de venir me passer sur ses épaules.

— « Oh ! ma foi non ! répondit Jeanne : tu n'es qu'une migraine et une ennuyeuse, si tu ne veux pas passer, reste où tu es ».

« Ces drôles, après avoir ramassé quelques morceaux de bois sous la Grotte, disparurent le long du Gave. Quand je fus seule, je jetai quelques pierres dans le lit du ruisseau pour y appuyer les pieds, mais cela ne me servit de rien. Je dus alors me décider à quitter mes sabots et à traverser le canal comme avaient fait Jeanne et ma sœur.

« J'avais commencé à ôter mon premier bas, quand tout à coup j'entendis une grande rumeur pareille à un bruit d'orage. Je regardai à droite, à gauche, sur les arbres de la rivière, rien ne bougeait ; je crus m'être trompée. Je continuais à me déchausser, lorsqu'une nouvelle rumeur, semblable à la première, se fit encore entendre. Oh ! alors j'eus peur et je me dressai toute droite. Je n'avais plus de parole et ne savais que penser, quand, tournant la tête du côté de la Grotte, je vis à une des ouvertures du rocher un buisson, un seul, remuer comme s'il avait fait un grand vent. Presque en même temps, il sortit de l'intérieur de la Grotte un nuage couleur d'or. Et peu après une Dame jeune et belle, belle surtout, comme je n'en avais plus vu, vint se placer à l'entrée de l'ouverture, au-dessus du buisson. Aussitôt elle me regarda, me sourit et me fit signe d'avancer, comme si elle avait été ma mère. La peur m'avait passé, mais il me semblait que je ne savais plus où j'étais. Je me frottai les yeux, je les fermais, je les ouvrais ; mais la Dame était toujours là, continuant à me sourire et me faisant comprendre que je ne me trompais pas. Sans me rendre

compte de ce que je faisais, je pris mon chapelet dans ma poche et me mis à genoux. La Dame m'approuva par un signe de tête et amena elle-même dans ses doigts un chapelet qu'elle tenait dans son bras droit. Lorsque je voulus commencer le chapelet et porter ma main au front, mon bras demeura comme paralysé, et ce n'est qu'après que la Dame se fut signée que je pus faire comme elle. La Dame me laissa prier toute seule ; elle faisait bien passer entre ses doigts les grains de son chapelet, mais elle ne parlait pas, et ce n'est qu'à la fin de chaque dizaine qu'elle disait avec moi : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.*

« Quand le chapelet fut récité, la Dame rentra à l'intérieur du rocher, et le nuage d'or disparut avec elle ».

Il était rare qu'on n'arrêtât pas la voyante pour demander le portrait détaillé de la Dame mystérieuse, et voici ce qu'elle répondait :

« Elle a l'air d'une jeune fille de seize à dix-sept ans. Elle est vêtue d'une robe blanche, serrée à la ceinture par un ruban bleu glissant le long de la robe. Elle porte sur sa tête un voile également blanc, laissant à peine apercevoir ses cheveux et retombant ensuite en arrière jusqu'au-dessous de la taille. Ses pieds sont nus, mais couverts par les derniers plis de la robe, si ce n'est à la pointe, où brille sur chacun d'eux une rose jaune. Elle tient à son bras droit un chapelet à grains blancs, avec une chaîne d'or luisante comme les deux roses des pieds ».

Bernadette continuait ensuite sa narration :

« Dès que la Dame eut disparu, Jeanne Abadie et ma sœur revinrent à la Grotte et me trouvèrent à genoux à la même place où elles m'avaient laissée. Elles se moquèrent de moi et me traitèrent d'imbécile, de bigote, et me demandèrent si oui ou non je voulais me retirer avec elles. Je n'eus à ce moment aucune peine à entrer dans le ruisseau, et je sentis l'eau tiède comme l'eau de la vaisselle (*sic*).

— « Vous n'aviez pas tant à crier, dis-je à Jeanne et à Marie en essuyant mes pieds ; l'eau du canal n'est pas aussi froide que vous sembliez le faire croire !

— « Tu es fort heureuse, toi, de ne pas la trouver froide ; pour nous, elle nous a produit un tout autre effet ».

Nous liâmes en trois fagots les branchages et les tronçons de bois que mes compagnes avaient apportés ; nous montâmes ensuite la pente de Massabielle et vîmes rejoindre le chemin de la forêt. Pendant que nous avançons vers la ville, je demandai à Jeanne et à Marie si elles n'avaient rien remarqué à la Grotte.

— « Non, répondirent elles. Pourquoi nous fais-tu cette question ?

— « Oh ! alors rien », leur dis-je avec indifférence.

« Cependant, avant d'arriver à la maison, je fis part à ma sœur Marie des choses extraordinaires qui m'étaient arrivées à la Grotte, et je lui recommandai d'en garder le secret.

« Durant toute la journée l'image de la Dame demeura dans mon esprit. Le soir, en faisant la prière de famille, je me troublai et me mis à pleurer.

— « Qu'as-tu ? » me demanda ma mère.

— « Marie se hâta de répondre pour moi, et je fus obligée de donner moi-même des explications sur ma surprise de la journée.

— « Ce sont des illusions, répliqua ma mère ; il te faut chasser toutes ces idées-là de la tête, et surtout ne plus retourner à Massabielle ».

« Nous allâmes nous coucher ; mais je ne pus dormir. La figure si bonne et si gracieuse de la Dame me revenait sans cesse à la mémoire, et j'avais beau me rappeler ce que m'avait dit ma mère, je ne pouvais croire que je me fusse trompée ».

Bernadette faisait le récit qui précède avec tant d'ingénuité que ceux qui l'écoutaient, après l'avoir entendue, ne pouvaient s'empêcher de conclure : Cette enfant a dit vrai.

MGR PAUL-EUGENE ROY

Evêque auxiliaire de Mgr l'archevêque de Québec

E jeudi 30 avril, fête de Mgr de Laval, étaient reçues à l'archevêché de Québec les bulles romaines nommant auxiliaire de Mgr Bégin, sous le titre d'évêque d'Eleuthéropolis, M. l'abbé Paul-Eugène Roy. Le sacre de l'évêque élu a été immédiatement fixé au dimanche 10 mai.

La *Semaine religieuse* se réjouit de cette nomination. Aucun choix ne pouvait être plus heureux.

Voici en quels termes l'*Action Sociale*, dont il est le directeur, présente le nouveau prélat à ses lecteurs.

« Le nouvel évêque est trop connu pour que nous ayons à faire sa biographie ; sa désignation par Mgr l'archevêque de Québec et son choix par le Souverain-Pontife font plus son éloge que tout ce que nous pourrions écrire, et nous nous bornerons à consigner ici les principaux faits de sa vie.

« Mgr Paul-Eugène Roy n'a pas encore cinquante ans. Il est né à Berthier, comté de Montmagny, d'une famille qui a donné à l'Église cinq prêtres : le nouvel auxiliaire de Québec, M. l'abbé Philéas Roy, curé de Saint-Anastasia ; M. l'abbé Camille Roy, l'écrivain connu ; le R. P. Arsène Roy, de l'Ordre des Frères Prêcheurs ; et M. l'abbé Alexandre Roy, vicaire à Beauport. Une sœur du nouvel évêque est religieuse à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

« Mgr Roy a fait ses études classiques au Collège de Lévis et au Séminaire de Québec, et il a complété à Paris, à l'École des Carmes, sa formation littéraire et ecclésiastique. A son retour d'Europe, il prit possession de la chaire de rhétorique du Séminaire de Québec, puis occupa les délicates fonctions de

préfet des études. Après cinq années de service données à son *Alma Mater*, il alla aux Etats-Unis prendre la direction d'une paroisse canadienne à Hartford, Conn. Il y passa quatre ans, pendant lesquels il prodigua à nos compatriotes d'outre-quarante-cinquième son talent et son dévouement, puis revint à Québec où, pendant deux années, il s'efforça, par un travail incessant et des démarches sans cesse répétées, de sauver de la ruine l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. Il y réussit, puis fut chargé d'organiser la nouvelle paroisse Notre-Dame de Jacques-Cartier. Il se donna tout entier à ce travail, qui n'épuisait point cependant son ardeur, et il fut en même temps un des plus fervents prédicateurs de la dernière campagne de tempérance.

« C'est au milieu de ces labeurs que Mgr l'archevêque de Québec alla le chercher pour lui confier la tâche lourde entre toutes de fonder et de diriger l'OEuvre de l'Action Sociale catholique et celle de la Presse catholique. C'est à ces œuvres qu'il a donné tout son travail de ces deux dernières années et ce sont elles qui, probablement, ont fixé sur lui le choix du Souverain-Pontife.

« Notons que le siège épiscopal d'Eleuthéropolis est situé dans la province ecclésiastique de Césarée, Asie Mineure, dont le métropolitain est S. E. le cardinal Gasparri.

« Détail intéressant : l'actuel archevêque de Césarée fut pendant des années professeur à l'Institut Catholique de Paris où, deux années durant, M. l'abbé Roy, alors élève à l'École des Carmes, fut son servant de messe ».

Avec l'*Action Sociale*, et au nom de tous nos lecteurs, nous redisons à Mgr Paul-Eugène Roy la traditionnelle acclamation :

AD MULTOS ANNOS !

UNE FETE DE FAMILLE CHRETIENNE

L'HONORABLE Juge L.-O. Loranger, de la cour supérieure, a été l'objet le 1er mai dernier d'une belle manifestation de sympathie de la part de ses collègues de la magistrature et du barreau de Montréal. M. le Juge célébrait le cinquantième anniversaire de son admission à la pratique du droit en 1858.

Cette fête a eu un pieux lendemain, dont il nous paraît de mise de consigner ici un écho. Le samedi matin, 2 mai, l'Honorable magistrat assistait avec Mme Loranger et toute sa famille, enfants et petits-enfants, à la messe de Mgr l'archevêque, dans la chapelle privée de Sa Grandeur, à l'archevêché. M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université Laval, dont M. le Juge Loranger est l'un des gouverneurs, et M. l'abbé Sylvestre, vice-chancelier du diocèse, assistaient Monseigneur à l'autel. A la communion, M. le Juge et les siens se sont approchés de la table sainte et ont reçu Jésus-Hostie des mains de Sa Grandeur.

C'est là un bel exemple d'esprit de foi et de vie chrétienne. La famille Loranger est de longue date l'une de celles dont un pays comme le nôtre s'honore. On n'a pas oublié la belle figure que faisait il y a vingt-cinq ans, dans le monde de nos démonstrations nationales comme dans celui de la magistrature, l'Honorable Thomas Loranger. Un frère des deux Juges, M. Joseph Loranger, était aussi un avocat distingué, et, dans le clergé, les anciens se rappellent le prêtre gentilhomme que fut toujours un autre frère, M. Clément Loranger, curé de Lanoraie. « Les germes de foi et d'honneur qu'il jetait dans les âmes de ses enfants du catéchisme — nous disait un jour un homme public — étaient de ceux qui portent leurs fruits infailliblement ». L'Honorable Juge Onésime, comme on a dit

longtemps pour le distinguer du Juge Thomas, est donc le survivant d'une famille où l'honneur et la foi ont accoutumé de vivre.

Au lendemain du jour où ses collègues de la magistrature et du barreau avaient rendu hommage à sa carrière si pleine d'intégrité et de droiture, il a tenu à donner à sa famille, aux enfants de ses enfants et à ceux qui viendront plus tard, un témoignage de foi chrétienne et hautement intelligente. « Je ne leur laisserai pas de fortune peut-être » — disait-il, dans la délicate allocution qu'il fit au déjeuner d'honneur qui suivit, à sa résidence — et en réponse aux bonnes paroles de Mgr l'archevêque, qui assistait à ce déjeuner avec M. le chanoine Dauth, vice-recteur, et M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, « Je ne leur laisserai pas de fortune, mais j'ai conscience de leur laisser un nom honoré et respecté. J'ai voulu, par un acte de foi, que votre bienveillance, Monseigneur, a rendu particulièrement imposant et mémorable, leur inculquer à nouveau la pensée dominante de ma vie et de ma carrière, à savoir : c'est dans sa foi qu'un chrétien convaincu trouve la meilleure force et la meilleure consolation de sa vie ».

« Oui, mon père, a souligné M. l'avocat Louis Loranger, vos enfants en ont conscience, eux aussi, c'est un nom honoré et respecté que vous nous avez donné, et nous savons, par votre exemple, ce que valent les convictions chrétiennes pour la force d'une vie saine et pour la consolation des jours mauvais. Quand nous eûmes perdu notre regretté mère, vous avez su être pour nous d'une tendresse maternelle en même temps que vous étiez d'une prévoyance toute paternelle. Et, quand vous avez jugé convenable de reconstituer votre foyer, vous avez su choisir une compagne qui fut pour nous tous une autre mère. De cette délicatesse, comme de vos bienfaits et de vos exemples, qu'il nous soit permis, en cette circonstance solennelle, de vous remercier profondément ».

Plus tard, dans les salons de Mme Juge Loranger, ce ne fut pas l'une des moindres joies pieuses de ce beau jour, que de voir et d'entendre de charmants petits-enfants complimenter le « cher grand-papa », et même, s'embarrassant dans les jolies choses qu'ils avaient à dire, les terminer en se jetant dans ses bras.

Heureuses les familles qui ont de tels vieillards pour leur enseigner la vie ! Heureux les pays qui ont de tels chrétiens pour garder les traditions d'honneur et de foi.

JEAN-MARIE DE LA MENNAIS

A cause du serviteur de Dieu Jean-Marie-Robert de la Mennais, fondateur de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne, a fait un grand pas. On sait, rappelle la *Semaine religieuse* de Rennes, que parallèlement à la première partie du procès dit d'information, il s'en déroule une autre relative à la revision des écrits. Cet examen rigoureux arrête souvent des causes très intéressantes : celle du curé d'Ars a été longtemps suspendue, celle du vénéré M. Olier l'est encore. Jean-Marie de la Mennais a laissé beaucoup d'écrits : discours, brochures, lettres, mémoires, livres de piété, ouvrages plus importants en collaboration avec son frère. Distribués pour l'examen à trois théologiens reviseurs, ces écrits n'ont pas été approuvés à une première réunion de la Sacrée Congrégation des Rites. Leur défense, présentée par M. Salotti, professeur à l'Apollinaire, a obtenu un plein succès, et le 10 décembre, le *non obstat* a été prononcé et le Saint-Père a approuvé hautement la décision prise. Avant deux ans, espérons-le, l'Église aura décerné le titre officiel de vénérable au « promoteur convaincu de l'infaillibilité pontificale, au défenseur zélé des droits et de la liberté de la sainte Église, à l'ardent apôtre de l'enfance et de la jeunesse ». Nous sommes heureux de cette nouvelle qui réjouira les bons amis des Frères la Mennais au Canada.

L'APOSTOLAT CATHOLIQUE AUX ETATS-UNIS

ER. P. Montalibet, dont nous donnions, il y a quelques jours, d'après la *Semaine religieuse* de Bayonne, certains aperçus intéressants sur le protestantisme aux Etats-Unis, ajoute, dans le dernier numéro de cet organe diocésain, des réflexions personnelles sur la vie du missionnaire apostolique notammant dans le sud de la République américaine.

Ayant tenu à prêcher une mission en Louisiane, il parla alternativement en français et en anglais, afin d'atteindre respectivement les catholiques et les protestants. C'était dans une localité nommée Lac-Arthur, à quelques kilomètres du golfe du Mexique.

« A mesure que l'intérêt créé dans le village par la mission devenait plus intense, les marques d'estime se multipliaient vis-à-vis de nous de la part des protestants. De concert avec les catholiques, ils fermèrent tous leurs magasins à l'heure des conférences du soir auxquelles ils assistèrent en bon nombre. Les instituteurs fermèrent leurs salles d'écoles à l'avance, pour permettre à ceux des enfants qui étaient catholiques d'assister aux instructions qui étaient données pour eux vers quatre heures de de l'après-midi. Le pasteur de l'église baptiste supprima son service religieux du dimanche soir, et nous vîmes ses ouailles écouter avec respect les preuves des grandes vérités catholiques qui leur étaient prêchées pour la première fois. La réponse publique aux objections déposées par les protestants tint, comme partout ailleurs, l'auditoire en suspens et permit aux missionnaires de détruire une foule de préjugés. La mission terminée, les citoyens se concertèrent de nouveau pour faire une souscription qui permettra aux Pères de prêcher à Lac-Arthur une seconde mission que les habitants réclament pour un avenir prochain. »

Selon le R. P. Montalibet, le protestantisme, dans trois générations, n'existera plus aux Etats-Unis que de nom. L'Église catholique augmente réellement d'influence. Et l'œuvre des missions, auxquelles se consacre le R. P. Montalibet, a servi à raffermir, plus que tout autre, la foi d'innombrables chrétiens, que l'ignorance religieuse et l'ambiance d'un milieu indifférent avaient jétés sur la pente de l'apostasie. Elle a donné aux bons catholiques le moyen de réfuter les objections contre l'Église qu'ils entendent un peu partout. D'après quelques statistiques, les protestants ramenés à la véritable Église par ces missions sont au nombre de plus de soixante mille. Ces âmes ont été confiées, à la fin des missions, au zèle du clergé paroissial qui a donné le supplément d'instruction religieuse, qu'exigeait leur ignorance plus profonde en matière de religion. Ces mêmes statistiques, qui couvrent une période de dix ans, et indiquent en même temps le nombre de missions ordinaires prêchées dans l'intervalle pour les catholiques, font connaître que, dans cette période, les missionnaires ont entendu plus d'un million de confessions.

Ces chiffres qui traduisent les efforts de l'apostolat ne sont-ils pas la réponse à la prière sublime que faisait le Rédempteur du monde pour l'union et l'unité de tous les hommes sous la houlette du Pasteur commun ?

LES MARIAGES MIXTES

LA *Correspondenza Romana* signale les résultats inquiétants des mariages mixtes en Allemagne. Le nombre des enfants issus de ces mariages mixtes et élevés dans le protestantisme serait de 42,000 contre 27,300 élevés dans le catholicisme. C'est surtout à Berlin et dans le Brandebourg que ce contraste est plus marqué. L'immigration des catholiques y est intense, le nombre des prêtres très restreint et les causes d'indifférence religieuse sont plus graves qu'ailleurs.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 13 mai, au Grand-Séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au Grand-Séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 13 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

SŒURS DE MISERICORDE

Vêtue et profession religieuse

LE mardi, 28 avril, avait lieu dans la chapelle des Sœurs de Miséricorde, rue Dorchester, une cérémonie de vêtue et de profession religieuse, présidée par M. le chanoine Roy, supérieur ecclésiastique de la communauté. Le sermon de circonstance a été donné par le Rév. Père Z. Lacasse, o. m. i.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Marie-Victoria Pépin, dite Sœur Sainte-Christine de Stanfold ; Maria-Grazzella Pépin, dite Sœur Saint-Oésiphore, de Montréal.

Mlle Marie-Zénaïde Martineau, dite Sœur Sainte-Flore, de Saint-Paul-de-Joliette, *a prononcé les vœux temporaires.*

Ont fait les vœux perpétuels : Mlles Marie-Elise Bélanger, dite Sœur Saint Jules, de Trois-Pistoles ; Gertrude Norton, dite Sœur Sainte-Emélie, de Winnipeg, Man. ; Maria Côté, dite Sœur Saint-Luc, de Saint-Ephrem-d'Upton.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de mai 1908,
approuvée et bénie par Pie X

LA CONSÉCRATION A MARIE

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que s'établisse partout le règne de MARIE dans les âmes.

Résolution apostolique : Se consacrer à MARIE.

AUX PRIERES

Frère Pierre Castelles, catéchiste formé, de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, décédé à Vourles, France.

Sœur Sainte-Zénobie, née Marie-Catherine Dionne, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Anne V. Marcotte, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Saint-Boniface.

Sœur Marie-Victor, née Annie Dooly, des Sœurs de Sainte-Anne, décédée à Victoria, C. A.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI,	18	MAI	— Saint-Canut.
MERCREDI	20	"	— L'Acadie.
VENDREDI,	22	"	— Viauville.
DIMANCHE,	24	"	— Collège de Montréal.
